

Les enjeux des écrits professionnels du psychomotricien

Introduction : « *On plante le décor* »

A. Les enjeux et la politique...

B. Le travail d'écriture

C. Alors, qu'est-ce qui fait que ce soit parfois si difficile d'écrire

D. La Méthodologie : une aide au travail d'écriture

E. Les ENJEUX des écrits professionnels :

a. Pour le patient :

- i. Don d'écriture », qui signe sa place de sujet
- ii. Outil
- iii. Aide à la communication
- iv. Protection par le secret professionnel

b. Pour le psychomotricien

- i. Identité – Lisibilité – Reconnaissance
- ii. Transmission
- iii. Savoir – Compétences

F. CONCLUSION

Introduction

Vaste sujet ! A la fois complexe et essentiel à mon sens, car je pense en effet depuis longtemps la question de nos écrits professionnels, tout comme celle d'ailleurs du bilan psychomoteur, comme étant les ambassadeurs de notre profession : dans le sens où ils présentent et donnent à voir/connaitre/ comprendre notre travail aux autres, « étrangers » à notre champs d'exercice/, à savoir :

- les collègues de travail, les parents, notre hiérarchie,
- mais aussi les instances extérieures : la MDPH, les plateformes TND, les autres intervenants, lecteurs de nos écrits : nos écrits nous présentent et nous représentent : sacrée responsabilité...

Ecrits qui, de mon point de vue, en ce qui concerne les cliniciens que nous sommes, ont donc au moins 3 fonctions, qui s'entrecroisent et se complètent à la fois, à savoir :

- constituer un outil de travail, dans l'idée qu'ils aident à l'élaboration, au travail de la pensée,
- ainsi que nous présenter en tant que professionnel Monsieur ou Madame Untel, psychomotricien,
- et par conséquent, représenter notre profession auprès de nos interlocuteurs, en laissant de surcroît, une trace écrite de notre travail clinique.

Et pour le patient, puisque l'on écrit d'abord pour lui, à mon sens, et pas « sur » lui : laisser une trace de notre rencontre avec le patient à un moment de son histoire, lors du bilan psychomoteur notamment, avec la particularité de notre regard de psychomotricien(ne)... tout en ayant bien tête que la « photo » prise lors du bilan, même sur plusieurs séances, ne constitue pas pour autant le « film » ...

Alors comment traiter de cette question en 45 minutes ? ... Pari osé, sinon un peu fou !

J'ai accepté néanmoins de répondre à cette invitation tant cette question des enjeux est à mon sens fondamentale, peut-être encore plus aujourd'hui, dans le contexte actuel du soin.

Mais sacré défi à réaliser, cette problématique étant travaillée en 5 jours de formation habituellement...

J'ai donc fait le choix de vous proposer des pistes de réflexion, à partir de mon expérience de clinicienne, formatrice, mais aussi de ce qui a nourri et continue d'alimenter ma réflexion concernant cette question avec pour appui les vers de Boileau, qui m'encouragent et me stimulent tout à la fois :

« Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement, Et les mots pour le dire arrivent aisément.

*Hâtez-vous lentement ; et, sans perdre courage, Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage : Polissez-le sans cesse et le repolissez ; Ajoutez quelquefois, et souvent effacez ».*¹ *Art poétique, Chant I, v. 147-207, Boileau, 1674*

→ Pour commencer, je vais rappeler la définition du mot « enjeux », ...

→ J'aborderai ensuite la question des écrits en vous proposant plusieurs pistes de réflexion :

- 1) Je reviendrai tout d'abord sur « **Qu'est-ce qu'écrire ?** » = qu'est-ce qui se passe quand on écrit ? Qu'est-ce que permet le W d'écriture ? Pourquoi et pour quoi on écrit ?
- 2) Qu'est-ce qui fait aussi que ce travail d'écriture **peut être compliqué, difficile** ? Qu'est-ce que cela peut mettre en jeu pour soi ?
- 3) Je dirai ensuite quelques mots à propos des notes personnelles ou de séances, et des écrits destinés aux autres
- 4) J'évoquerai également la question de la **méthodologie** : un aspect à ne pas éluder à mon sens
- 5) Et je terminerai en listant au travers de ce dont j'aurai évoqué auparavant ce qui me semble être les enjeux des écrits professionnels du psychomotricien : pour le patient et le clinicien que nous sommes.

1. Les enjeux et la politique...

Pour commencer, je vais rappeler donc la définition du mot, « **Enjeux** » ... Je me suis amusée en effet à questionner mon entourage : comment chn définirait ce mot... et j'ai été surprise des réponses... On m'a parlé en effet de risque, de mort... C'est dire si ce mot a de l'impact et est connoté de gravité.

Le dictionnaire Robert explique « *ce que l'on peut perdre ou gagner dans une entreprise, ou une compétition* ». Le cadre est posé ! Ou la couleur donnée, en quelque sorte !

Et à partir de là, le mot « Politique » m'est naturellement venu : si les conséquences d'un acte posé peuvent être aussi importantes, je ne pouvais ne pas aller y regarder de plus près !

Je ne retiendrai que quelques définitions :

- A partir du nom féminin « La politique » le dictionnaire nous dit :
 - Qu'il renvoie à la fois au domaine privé et public... tout comme la question de l'écriture, en quelque sorte. !
 - Art et pratique du gouvernement des sociétés humaines (13^{ème} siècle)
 - Ensemble des affaires publiques (17^{ème} siècle)
 - Manière concertée de conduire une affaire, stratégie, tactique, façon d'envisager les choses.
- Si l'on regarde du côté de l'adjectif « politique » : Le Robert nous dit « *Relatif à la cité, au gouvernement de l'état, à la société organisée, à la théorie du pouvoir// Habile, diplomatique. Homme habile, compétent dans les affaires civiles* »

Ce mot renvoie donc à la fois :

- A la société humaine, à l'organisation d'une société, donc **au public**, et cette dimension nous concerne, puisque nous travaillons auprès de patients, parfois dans un hôpital public...
- Mais il renvoie aussi au **privé** : manière concertée de conduire une stratégie, habileté, subtilité de la conduite dans un domaine privé : et la vie d'un patient a bien à voir avec le privé, l'intime... à protéger, accompagner. Ceci, sans compter avec notre propre intimité, toujours un peu malmenée quand il nous faut laisser une trace de soi pour parler d'un autre, quel qu'il soit, et que l'obligation professionnelle nous y oblige...avec le dossier du patient, maintenant informatisé.

→ Pour ce qui nous concerne donc psychomotriciens, les enjeux des écrits professionnels sont donc à entendre dans une dimension politique : sous un angle « public », mais aussi d'un point de vue éthique : on va parler de l'autre, l'écrire, le « décrire » à travers notre prisme personnel et professionnel, teinté de tout ce que nous sommes devenus au fil de nos expériences personnelles et professionnelles.

→ Ceci, en devant en même temps penser « stratégie » : comment en effet penser l'autre, et transcrire par écrit : ce que nous avons observé, entendu, compris, ce qui nous interpelle, nous interroge, en ayant le souci de ne pas l'enfermer dans une courbe, des cases, des chiffres, mais bien garder l'idée à la fois : de sa singularité, de sa globalité et donc sa complexité, ce qui fait notre spécificité de psychomotricien : vaste entreprise !

2. Ce décor étant planté, à partir de ces 2 mots (Enjeux et politique) :

Parlons du travail d'écriture

→ Qu'est-ce qu'écrire ? = qu'est-ce que cela implique, suppose, exige ?

→ En quoi doit constituer ce W d'écriture ?

→ Et qu'est-ce qui se passe quand on écrit ? Sachant que l'on part de soi, pour parler d'un autre ? Pour rappel étymologique, écrire vient du latin « scribere », qui signifie = composer, tracer des caractères, pour laisser une trace.

Faire inscription et conjuré la mort¹, selon M. Foucault, notre écrit pouvant nous survivre.

Inscrire donc, pour conserver le souvenir... Ne dit-on pas « *Les paroles s'envolent, les écrits restent* »

La forme écrite plutôt que parlée étant souvent considérée comme plus objective, plus universelle, l'écriture serait alors une forme légitime de validation.

Mais toujours selon cet auteur, ce travail d'écriture participe également à la construction de soi : écrire pour se dire, se mieux connaître et se penser : « l'entraînement de soi », pour reprendre sa formulation. Ce travail est également effet d'un désir d'écrire. Elle prend sa source au tréfonds du sujet, dans ses douleurs et dans ses joies, dans ses affects qui tentent de se penser.

L'enjeu étant d'abord la recherche d'un sens : écrire pour essayer de se comprendre, et partant de là, tenter de comprendre l'autre...

J'aime bien cette phrase qui dit qu' « *écrire, c'est réfléchir deux fois* ».

De l'observation/description à la pensée/élaboration, c'est effectivement tout le travail du passage à l'écriture que nous avons à effectuer.

Car écrire est bien un travail : « toujours ré-écriture »

Toujours selon M. Foucault, il s'agit d'entreprendre de « changer sa façon de penser », transformer le texte et, ce faisant se transformer, tout en modifiant l'image que nous nous faisons du sujet sur lequel nous écrivons. L'écriture instaure la séparation entre la parole et les conditions spatio-temporelles de son énonciation : elle décontextualise les énoncés et permet leur recontextualisation.

On croit souvent qu'on réfléchit d'abord et que l'on écrit ensuite, l'écriture étant alors ravalée à l'expression d'une pensée qui lui préexisterait.

Or, comme le souligne Aragon : « *On pense à partir de ce que l'on écrit, et non l'inverse*² ».

Paulette Bensadon³ insiste quant à elle sur le fait que l'écriture est séparation, qu'elle se doit d'être un travail de maturation, de réflexion aussi sur soi, à travers l'objet que le professionnel écrivant s'est donné à d'observer. Le scripteur relit, corrige, modifie...

Il se fait lecteur/écrivain « *véritable altérité qui se sépare du moi fusionnel, faisant de l'écriture un mode de réflexion qui le divise et le partage. Il produit et cherche des formes pour qu'un autre, véritablement étranger à lui-même, un lecteur, y trouve l'essentiel de sa pensée* ».

Pour Kant, écrire est un engagement social et politique. Nous y revenons ! La place occupée par l'écrit est d'après lui décisive et révélatrice. Elle fait le lien entre le devoir de penser par soi-même, la communication publique et le projet d'amélioration du fonctionnement social.

Nous pouvons, dès lors, rapprocher cette idée de la question de l'écrit professionnel : ce document en effet « ne se fait pas pour soi, il se fait pour quelqu'un d'autre. Il a un projet d'ouverture sur le monde »⁴.

¹ Michel Foucault, Qu'est-ce qu'un auteur ? Bulletin de la société française de philosophie, juillet-septembre 1969

² Louis Aragon, Je n'ai jamais appris à écrire ou les incipits, Paris, Flammarion, 1981

³ Paulette Bensadon, De l'écriture aux écrits professionnels. Contrainte, plaisir ou trahison ? L'Harmattan, 2005

⁴ Paulette Bensadon, Ibid, p

Partant de là, l'écrit professionnel peut-il devenir une œuvre fondatrice et féconde, ou doit-il s'en tenir à l'exécution d'une commande institutionnelle ?

S'agit-il en effet :

- De transmettre des faits et rien d'autre ?
- D'apporter ce qui nous semble être une réponse ?
- Ou bien encore d'ouvrir une réflexion, un questionnement, suscitant de ce fait une énigme à résoudre ?

Quelle forme donner à l'écriture professionnelle pour qu'elle vienne enrichir un questionnement, plutôt que d'assener des vérités factuelles ?

Selon Alain André⁵, quel que soit le cadre dans lequel se déploie l'activité d'écriture et la finalité de ce que l'on cherche à écrire, « *Ecrire, c'est aussi interroger sa relation aux autres, au monde, au langage et à soi-même* ».

Au-delà de la question des bonnes ou mauvaises formulations, l'écriture doit donc être un moyen de mettre à distance ce que l'on fait, un souhait de penser.

Dans le contexte du soin psychique qui est le nôtre, écrire sur l'autre – le patient –, c'est de fait écrire l'autre, interroger et mettre en ordre les images que nous nous faisons de lui, transformer notre relation à lui et, en définitive, contribuer à sa transformation.

.....

3. Alors, qu'est-ce qui fait que ce soit parfois si difficile d'écrire ?

Pour chercher à répondre à cette question, il nous faut aussi prendre en compte la relation que nous avons chacun avec l'écriture, c'est-à-dire : au langage et à la pensée, à notre propre pensée, et derrière cela, l'autorisation individuelle et/ou institutionnelle à penser quelque chose et à en faire part.

A l'objectif « écrire » répond en effet le « savoir et pouvoir écrire ». Je rejoins ici Jean Giono⁶ qui rappelle qu'« *Ecrire, c'est incommensurablement difficile* ».

L'écriture induit de fait des rapports :

- au scolaire,
- au domaine personnel,

et peut rester une tâche angoissante pour le professionnel. Savoir écrire ne va pas de soi et pose la question des possibilités d'appropriation progressive, permettant d'aboutir à la maîtrise de l'écriture et au plaisir d'écrire.

De plus, les blocages liés au rapport à l'écriture, les résistances à l'écrit, l'angoisse à réaliser un texte qui échappe, la recherche d'une écriture neutre et objective par rapport aux patients, traduisent à la fois l'ambiguïté et la complexité de la question de l'écrit professionnel.

Toute professionnelle qu'elle soit, l'écriture engage en effet personnellement celui qui en est l'auteur, dans le sens où elle confronte nécessairement à des questions qui touchent à l'identité :

- Qui suis-je en effet pour écrire cela ?
- Qu'est-ce qui me légitime dans ce faire et dans ce dire ?
- Et puis, qu'advient-il aussi, de cet écrit, dont je ne pourrais jamais totalement contrôler l'usage ?

⁵ Alain André, « Faut-il écrire pour penser », Cahiers pédagogiques, 1983

⁶ Jean Giono, Imaginaire de l'écriture, Aix en Provence, Edisud, 1989

Cet empêchement peut-être également lié à une difficulté de conceptualisation, inhérente à l'activité du soin psychique, que Freud qualifiait d'incertaine sinon d'impossible.

Mais Il est aussi pertinent d'interroger ce qui peut être une stratégie défensive de l'écrivain à ne pas écrire : « *qu'est-ce que je peux en effet risquer de perdre en écrivant ?* ». Comme si le plus difficile n'était peut-être pas d'écrire, mais plutôt de se donner à lire : « *et si l'autre, en me lisant, me découvrirait ?* » Dans cette aventure vers des espaces où les mots ne se forment qu'au prix d'une élaboration ardue et risquée, le praticien peut être tenté de se protéger, en canalisant la parole vers des modes convenus de description.

Car « Chercher à dire la réalité de son travail, c'est buter inmanquablement sur de l'impossible à dire, sur de l'irreprésentable » comme nous le rappellent Mrs Seguin et Floch dans « Les écrits infirmiers ». ⁷

Il peut s'agir aussi de difficultés inhérentes à la position paradoxale dans laquelle se trouve le clinicien, sollicité et pressé par des exigences institutionnelles, faisant fi du temps nécessaire pour penser. Or, le travail d'écriture requiert et absorbe du temps. Il suppose un ralentissement, quasi un arrêt de l'action. En faire l'économie, c'est vider le texte d'une substance incomparable et paralyser l'écrivain. L'écrit professionnel ne peut advenir de fait, que s'il a parcouru un certain chemin : Il entretient de fait une relation étroite à une temporalité où la durée et l'historicité font sens.

A la notion du temps, s'ajoute aussi celle des liens à établir pour que la pensée se constitue et s'élabore. L'un ne peut aller sans l'autre.

Car il est bien évidemment nécessaire de commencer à comprendre ce qui s'est passé pour la famille ou pour le patient, et ce qui se joue dans notre prise en charge, avant de commencer à écrire : peut-être en effet a-t-on du mal à écrire et à transmettre ce que l'on ne pense pas encore vraiment. ?

Pour être en capacité d'écrire, il faut, d'une certaine manière pouvoir nommer l'innommable, afin que la pensée jaillisse, s'élabore et se construise. Comment en effet imaginer une écriture professionnelle qui ferait abstraction de l'élaboration et de la pensée ?

Comme l'évoque P. Bensadon : « *écrire, c'est prendre une position qui nous fait passer du rang d'acteur à celui d'auteur* ».

Etre l'auteur de soi et de son écriture, c'est pouvoir agir en son nom propre. On peut alors dire que la production d'écrit est ce moment où le professionnel assume un discours, risque et accepte de risquer sa parole, qui pour lui, vaut la peine d'être dite. Et il va engager son dire face aux autres membres de l'équipe, autant que face à la hiérarchie.

4. La méthodologie

Ceci étant posé, il m'a semblé important de dire quelques mots concernant la méthodologie, au sujet du W d'écriture. Vous en reparlerez je pense cette après-midi après les ateliers.

L'écriture professionnelle a en effet 2 dimensions incontournables :

- une pratique de l'écriture (ce qui implique une bonne connaissance des contraintes du langage écrit) ;

⁷ Soins, n° 162, avril 1994, pp. 38-43.

- une écriture de la pratique (ce qui contribue à construire le champ clinique de la profession).

L'objet de l'écriture est de dire ce qu'on a observé, ce qui a été déduit quant à ce qui a été observé, ce qui a été fait, pourquoi cela a été fait de cette manière et non autrement.

Il s'agit donc, de fait, de la construction d'une représentation. Et c'est cela qu'il s'agit de communiquer, afin que le lecteur puisse se faire une idée de ce travail de construction, et ne pas être trop dépendant des images qu'on lui transmet.

Plutôt que de trouver des explications, il se semble essentiel de **poser des questions et se poser des questions** dont la pertinence sera d'autant plus grande que les possibilités de réponses le seront.

Et si l'on part de cette idée : se poser des questions, pour mettre en mouvement le travail de la pensée, dans l'idée que j'ai évoquée tout à l'heure d'une énigme à résoudre, qui n'a, à mon sens, forcément pas une seule réponse, à partir du moment où si l'on pense l'humain sous l'angle de la complexité, il me semble dès lors que nous avons, chacun à nous créer nos outils d'écriture pour penser à la X :

- le patient, à partir de son histoire singulière, dans son environnement, Bullinger parlait de « niche écologique »,
- les infos qui nous manquent, et qui nous permettraient de mieux comprendre sa problématique,
- les pistes de travail possible avec les partenaires en jeu : le patient, sa famille, l'équipe, l'école...

D'un point de vue très pratique/concret, ce que je pourrai appeler autant les outils que les appuis à ce travail étant, à mon sens, à la fois :

- la pratique de l'écriture, sous toutes ses formes : spontanée, libre et plus élaborée ensuite,
- mais aussi à l'aide d'outils comme le Brainstorming, la Mind-Map, les listings, tableaux...
- et enfin les outils scripteurs : pour le pratiquer, je ne suis pas sûre en effet que l'on écrive pareil et que l'on pense pareil un patient, selon que l'on utilise un crayon, un stylo-plume, ou un clavier d'ordinateur.

Ceci, sans parler des repères/ références théoriques qui nourrissent notre réflexion clinique.

5. Les ENJEUX des écrits professionnels

Je pense qu'à travers les points que je viens d'évoquer, vous aurez déjà repéré quelques-uns des enjeux. Cette question est à mon sens, de fait la plus importante... Si je reprends en effet la définition du mot « Enjeux » : que pouvons-nous perdre - ou si je veux rester positive – qu'avons-nous à gagner dans cette histoire d'écriture, qui laisse forcément une trace dans un/plusieurs dossiers ? « impacte » différemment, selon que l'on soit :

- l'écrivain,
- le patient, sa famille, ...
- et le lecteur « autre » plus ou moins neutre, dans un lien hiérarchique, ou pas...vis-à-vis de l'écrivain...

J. Riffault⁸ évoque à ce propos le principe de la double adresse, dans le sens où selon lui, pour les écrits professionnels concernant les personnes, il y a toujours au moins deux destinataires :

- l'acteur partenaire à qui est adressé le document, qu'il appelle « **destinataire fonctionnel** »,
- et la personne sur laquelle portent les informations, qu'il nomme le « **destinataire éthique** » : celui « pour qui » ces écrits sont produits et à qui la loi ouvre désormais un droit d'accès.

⁸ Penser l'écrit professionnel en travail social, Editions Dunod, 2000

a) Je vais commencer par parler des enjeux **pour le patient** : le « **destinataire éthique** » qui peut être ou non, selon son âge, le destinataire de l'écrit.

- Si nous repartons en effet de la question « pourquoi et pour qui écrit-on ? », nous pouvons affirmer que quelle que soit l'adresse effective, c'est en définitive toujours pour le sujet que l'on écrit. S'il est donc le véritable destinataire de tout écrit - dans le sens où il est constamment dans notre tête quand nous écrivons à son sujet - cet écrit est produit en définitive « pour lui » et c'est à lui qu'est fait ce que l'on peut considérer comme un « **don d'écriture** », qui signe par là même sa **place de sujet**, et non objet d'observation ou instrument d'interprétation...
- *Ce qui importe pour le patient, concernant un Ecrit Professionnel à son sujet et qui sera archivé, c'est qu'il puisse servir un jour à l'intéressé qui viendra peut-être chercher réponse à ses questions ».*
- D'une certaine façon, nous nous devons d'écrire en nous « *mettant aussi à la place de l'autre* » pour vouloir être compris, comme le souligne J. Riffault
« Se placer de ce point de vue, loin d'être un facteur d'inhibition, invitera à la clarté et à la précision. Loin de s'opposer à la fonctionnalité de la communication, ce travail sur le sens des mots la favorisera au contraire ».

Et la lecture de l'écrit, quand elle se fait en présence du patient, va permettre **d'affiner le travail d'élaboration et de pensée**, elle va prendre alors la forme d'une rencontre singulière entre le sujet et le thérapeute dans une élaboration conjointe du travail.

→ Combien de petits patients me disent « Qu'est-ce que t'écris ? Ah oui, tu écris comment je fais ? C'est important ? Et tu le mets où ? Tu gardes tout ? Mon dossier, c'est tout ça ? Tu as tout gardé depuis le début que je suis venu te voir ? *Cette situation va favoriser la communication* : l'écrit devient alors outil thérapeutique, et médiation.

- Autre enjeu : **la protection du patient par le secret professionnel**, qui est le fondement d'une relation de confiance : le sujet s'autorise en effet à déposer chez le psychomotricien des paroles, des expressions du corps, etc. que ce dernier doit taire malgré le « *secret partagé* » pour protéger l'espace intime du sujet, des jugements de valeur inappropriés ou des décisions nuisibles. (**La loi, art. 226-13 du code pénal, nous indique clairement ce qu'est le secret : il s'agit non seulement du « secret expressément confié, mais de tout ce que le professionnel a vu, entendu, surpris, compris ou deviné »**)

b) **Pour le psychomotricien**

Celui-ci se retrouve en effet au croisement de 2 dimensions, vécues parfois comme une contradiction, souvent comme une tension :

1. **Écriture d'acteur** occupant une **fonction** dans un **dispositif** institué
2. Mais aussi **Écriture du sujet impliqué dans les relations** dont il doit **témoigner** dans et par les textes qu'il construit pour d'autres, eux aussi impliqués.

Cette tension va alors se décliner dans différentes polarisations, amenant opposition à résoudre et prenant la forme de clivage ou d'antinomies telles que :

Subjectivité / Objectivité - Ethique / Technicité - Connaissance / Communication.

Paradoxe donc entre :

- « vécu angoissant, voire dépressif » de l'activité d'écriture,
- et reconnaissance de ses « vertus cliniques »...

Partant de là, je déclinerai les enjeux pour le professionnel psychomotricien que nous sommes, sous 3 registres, qui s'entrecroisent là aussi, à savoir :

- celui de l'identité personnelle et professionnelle,
 - celui de la transmission et ce qu'elle permet/apporte, par là même,
 - et celui qui renvoie au savoir et aux compétences que permet ce W parfois si difficile d'écriture...
- **Identité – Lisibilité - Reconnaissance**
 - Dans l'acte d'écriture, le psychomotricien va **jouer** en effet **de sa propre altérité**, en se liant déjà à ses destinataires concrets ou imaginaires, pressentis comme limite à son égocentrisme.
 - Par ailleurs, de par notre regard et notre langage spécifiques, référés à un corps de métier, nos écrits fondent la spécificité de notre approche de l'autre en souffrance.
 - De l'écrit à la transmission, le psychomotricien trace par ailleurs une lisibilité de ses compétences et de son identité professionnelles au regard de tous les interlocuteurs.
 - 1 autre mission, fondamentale, est donc celle de « visibilité », dans le sens où nos écrits nous présentent et nous représentent, en tant que psychomotriciens, face aux autres professionnels. Au travers de notre langage et notre regard, ils disent et présentent de fait notre profession, un peu comme des ambassadeurs... comme je l'ai dit au début.
 - L'écriture professionnelle est un acte rendant compte et caractérisant des faits, des analyses, des diagnostics, un projet thérapeutique. Elle rend par là-même visible la pratique.
 - **Transmission :**
 - Le soignant que nous sommes communique une parole professionnelle mêlée à une parole personnelle : il a à justifier son analyse, son travail d'interprétation et répondre de la mission qui lui est confiée.
Écrire pour être compris, écrire pour transmettre..., l'écriture professionnelle est bien aussi **affaire de positionnement**. Elle nécessite de se préoccuper des effets qu'elle produit sur les collègues, l'institution, le patient lui-même. Car écrire a des conséquences, laisse des traces, produit des effets propres, ce qui engage par là-même la responsabilité professionnelle et mais aussi institutionnelle.
 - Les écrits institutionnels nécessitent ainsi sans cesse d'être réfléchis : passer d'1 écrit pour soi à 1 écrit pour autrui suppose **d'identifier sa place et son rôle** dans le contexte professionnel et vis-à-vis du patient.
 - Quelle trace allons-nous laisser et donner à voir à la fois de notre regard, notre analyse de clinicien particulier que nous sommes chacun, concernant la singularité de notre approche, **devant prendre en compte la complexité du sujet en devenir** ?
 - Les contraintes sur la réalisation de cet écrit nécessitent le développement de **stratégies raisonnées d'écriture pour préserver la relation d'aide** avec les familles et ont, de ce fait, des conséquences sur la formulation et la transmission du contenu
 - **Savoir / Compétence**
 - 1 mot tout d'abord concernant les notes que je qualifierai de « brèves » ou « libres/spontanées », au cours d'un bilan, d'1 séance, ou juste après la fin de la rencontre... Ces notes dites « *personnelles* », vite gribouillées, ne sont pas lisibles ni compréhensibles par un autre (d'ailleurs la loi prévoit bien qu'elles ne font pas partie du dossier du patient). Ces notes semblent parfois dérisoires ou n'être qu'une répétition factuelle de la séance... pourtant, elles gravent souvent ce qui est encore impensé. Malgré leur caractère instantané, elles **assurent la continuité du travail d'élaboration**.

- Écrire permet **d'activer et de formaliser une réflexivité** qui **approfondit la connaissance de la relation humaine** et, par là même, génère une action plus réfléchie. La réflexivité sur la pratique y est essentielle.

Qu'il s'agisse de brouillons, de notes personnelles ou aux collègues, d'étapes rédactionnelles, la démarche vise autant une prise de conscience subjective qu'une recherche d'objectivation, le regard singulier se fait autant que la recherche d'une compréhension plus fine des situations, le souci réflexif repère les enjeux tant personnels que professionnels. L'écriture initie un dialogue avec soi-même, s'implique dans l'histoire personnelle autant que professionnelle, déclenche la réflexion :

- D'une part, l'écriture **permet d'accéder à l'univers intérieur** d'où personne ne revient indemne, elle incarne le fait de s'appartenir au-delà du regard de l'autre.
- D'autre part, l'écriture **favorise une adéquation, voire une transformation du positionnement professionnel**. La matérialité pérenne de l'écrit permet des retours réflexifs. L'écriture personnelle du professionnel est en effet mise à distance, activité de pensée ; elle facilite le passage vers la fonction clinique pose un rapport à soi et de soi à autrui.

☞ Ainsi l'écrit professionnel donne davantage de cohérence entre action et réflexion, entre connaître et agir, entre savoir et faire.

- Renforcement dans sa pratique quotidienne : pour plonger aux fondements de ce qui fait notre spécificité, notre originalité, et, comme nous l'avons souvent entendu de la part des stagiaires, qui peut ainsi nous aider à « **reprendre possession de notre vie professionnelle** »...⁹.
- Ecrire est la condition pour rendre visible sa pratique, aux yeux d'un plus grand nombre, et permet de s'engager dans un processus de formation permanente : donner forme à une pratique, dans le langage écrit, fait apparaître la forme même de cette pratique, car écrire sert bien à penser, à produire des idées.

CONCLUSION

Pour conclure, nous pourrions reprendre l'image qui m'est venue en écrivant ce texte : écrire à la manière de façonner un objet, une forme, au tour du potier...

Le travail d'écriture du psychomotricien serait alors à considérer comme un acte créateur, tout comme l'acte du soin.

Bien que fixé noir sur blanc, l'écrit est en effet mouvements tant pour l'écrivain que pour le lecteur :

- interne de la pensée de l'écrivain, en transformant notamment ses représentations du patient,
- mais aussi mouvement dynamique qui fait aller vers les autres, accompagnant le sujet vers son devenir.

Ce façonnage, donc, rencontre des facilités, des embûches et des résistances comme nous l'avons montré : elles peuvent être liées au professionnel lui-même ou au contexte institutionnel et sociétal qui définit et impose une « traçabilité » de la prise en charge d'un sujet.

Je terminerai mon propos par cette idée, un peu provocatrice, je vous l'accorde.

Comme J. Riffault, je pense en effet que si problème d'écriture il y a bel et bien dans les situations professionnelles que nous connaissons, celui-ci ne peut être réductible à des difficultés, toujours présentes, personnelles ou de mise en texte : Ce problème touche également à l'ensemble du champ professionnel.

⁹ Penser l'écrit professionnel en travail social, Editions Dunod, 2000

Et s'emparer de la question de l'écriture permet de contribuer aux « refondations » des bases d'une professionnalité qui, parfois, nous avons pu l'observer lors des stages, sont bien chahutées du fait des évolutions du contexte sociétal, institutionnel et des courants de pensée.

Ceci dit, je me dois de nuancer en précisant que les psychomotriciens que nous avons rencontrés dans cette formation, nous sont apparus à la fois de plus en plus désireux de s'atteler à ce travail d'écriture et donc de plus en plus acteurs/écrivains.

Ce travail est exigeant et risqué. Mais aussi tellement valorisant et dynamisant !

Je vous remercie pour votre attention

Bibliographie

Alain André, « Faut-il écrire pour penser », Cahiers pédagogiques, 1983

Louis Aragon, Je n'ai jamais appris à écrire ou les incipits, Paris, Flammarion, 1981

Balcou-Debrusche, Ecriture et formation professionnelle, Presses Universitaires du Septentrion, 2004.

Bensadon P., De l'écriture aux écrits professionnels : contrainte, plaisir ou trahison ? L'Harmattan, 2005.

Cifali M et André A., Ecrire l'expérience, PUF 2007.

Delamotte R., Gippet F., Jorro A., Penloup M.-C., Passages à l'écriture, un défi pour les apprenants et les formateurs, PUF, 2000.

Duras Marguerite, Ecrire, Folio, 1993.

Higounet Charles, L'écriture, Que sais-je ? 1955.

Riffault J., Penser l'écrit professionnel en travail social, Dunod, 2009

Jean Giono, Imaginaire de l'écriture, Aix en Provence, Edisud, 1989

Mrs Seguin et Floch dans « Les écrits infirmiers » Soins, n° 162, avril 1994, pp. 38-43

Michel Foucault, Qu'est-ce qu'un auteur ? Bulletin de la société française